AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE LOIRE

Territoire

Novembre 2011

La Chambre d'Agriculture au service des acteurs publics locaux

Inventaire agricole

Comment intégrer l'agriculture dans la révision des documents d'urbanisme ?

Public :

Collectivités territoriales : les communes en amont de procédure d'élaboration de cartes communales, en amont de procédure d'élaboration ou de révision de PLU, sur un secteur confronté à un fort développement péri-urbain.

Objectifs :

Disposer d'un état des lieux cartographié
Aider à la prise de décision stratégique en intégrant les caractéristiques agricoles d'un territoire.

Bénéfices :

Connaissance de l'activité agricole d'un territoire, de ses caractéristiques générales.
Prise en compte du bâti agricole dans l'élaboration des documents d'urbanisme.
Préconisations pour adapter les choix au maintien de l'activité agricole.

Les +

- Analyse à partir de données individuelles.
- Analyse conduite par des experts ayant une connaissance approfondie du territoire.
- Implication forte des agriculteurs.

Méthode de travail :

La Chambre d'Agriculture réalise un état des lieux cartographié présentant les caractéristiques agricoles ainsi que les projets des agriculteurs du territoire. Cette analyse intègre le recensement des surfaces agricoles soumises à des engagements ou à des contraintes.

- Lancement de l'étude : formation d'un comité de pilotage, organisation d'une réunion d'information auprès des agriculteurs,
- Recherche de données statistiques existantes,
- Collecte des données : enquêtes individuelles en vis à vis (en mairie) pour le recueil des informations cartographiques et descriptives des exploitations.
- Analyse des données
  - analyse statistique,
  - commentaires à dire d'experts,
- Formalisation des résultats, dont cartographie à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG).

Notre méthodologie intègre une validation intermédiaire par une instance technique (organisations professionnelles agricoles) et par le comité de pilotage, ainsi qu'une réunion de restitution aux agriculteurs.

Livrables :

Rapport en 5 exemplaires papier comprenant des cartes thématiques en couleur sur fond IGN et/ou orthophotographique (photographies aériennes) :

- Dynamique d'occupation de l'espace : évolution des parties boisées, urbanisées, consacrées à l'agriculture sur les trente dernières années.
- Carte des exploitations agricoles : bâtiments agricoles (bâtiments existants avec un visuel du périmètre de protection de 100 m, projets de construction ou d'abandon), parcelles exploitées.
- Carte des Projets des agriculteurs à 5 ans (installation, succession, développement, investissement bâtiment, reconversion…).
- Carte des Surfaces soumises à des engagements et à des contraintes (engagement dans des contrats environnementaux, agriculture biologique, Appellation d'Origine Contrôlée, contraintes d'épandages, surfaces irriguées ou ayant fait l'objet de travaux d'irrigation).

LES INTERVENANTS :

Un chef de projet : interlocuteur unique de la collectivité.
Une équipe pluridisciplinaire, en appui au chef de projet, composée :
- des ingénieurs experts en systèmes de production,
- un technicien SIG,
- un agriculteur référent.

DUREE :

De 4 à 6 mois, selon les attentes du client et l'étendue géographique du territoire.

TARIFS :

Tarif et conditions de vente sur demande.
De l'ordre de 6 000 à 10 000 € HT en fonction du nombre d'exploitations agricoles et de l'étendue du territoire.

Nos Références

Commune de St-Joseph, Fontanès, Saint Christo en Jarez, Marcenod, Boisset St Priest, St Cyprien (2011) : en amont de révision de PLU.

Pour renforcer son efficacité et sa réactivité dans les réponses qui vous sont apportées, votre Chambre d'Agriculture s'engage dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation.

Contact :

Chambre d'Agriculture de la Loire
42, Avenue Albert Raimond – BP 40050 – 42272 SAINT PRIEST EN JAREZ Cedex
www.terresdeloire.fr

Service : AET
Novembre 2011

Les conseillers territoriaux du territoire : Virginie VERJAT – Thomas FORICHON
Accueil téléphonique: 04 77 92 12 12